



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N° 2022-07

DECISION

Vente d'un mélangeur numérique de sonorisation et d'enregistrement

La Présidente de la Communauté de Communes Cœur Coteaux du Comminges,

Vu l'article L 2122 – 22 du Code Général des Collectivités Territoriales donnant au conseil communautaire la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 prise en application de cet article ;

Considérant la proposition d'achat d'un mélangeur numérique de sonorisation et d'enregistrement 16.4.2 de la marque Presonus Studio Live ai fireWire par Monsieur Paulin COURTIAL, domicilié place du village 65240 AULON au prix de 780€ ;

DECIDE

DE CÉDER le mélangeur numérique de sonorisation et d'enregistrement pour un montant de 780€.

DE SIGNER tout document nécessaire à cette vente.

Fait à Saint-Gaudens, le **04 JUIL. 2022**

La Présidente,
Magali GASTO OUSTRIC

